



www.regionsjob.com

Entretien d'embauche : la réponse parfaite aux 9 questions piège

Par [Guirec Gombert](#)

Vous ne savez jamais que répondre au recruteur lorsqu'il vous demande « quels sont vos points faibles ? » ou « combien de fois par jour les aiguilles d'une montre se chevauchent-elle ? » (véridique !). Tout le monde est déjà passé par ce moment d'hésitation où il est possible de briller comme de paniquer. Voici quelques exemples de réponses idéales aux questions les plus délicates, susceptibles d'être posées lors de votre prochain entretien d'embauche.

Avant toute chose, il est bon de rappeler que *"l'entretien de recrutement demeure un passage obligé pour tous les candidats à un poste. Bien souvent, il est jalonné de questions susceptibles de mettre à rude épreuve les capacités de raisonnement et de communication du candidat"* explique Fabrice Coudray, Directeur chez Robert Half International France. Ainsi, loin de vouloir piéger pour piéger, c'est avant tout l'occasion pour le recruteur de tester votre répartie, votre motivation et votre écoute.

1. Parlez-moi de vous ?

Souvent posée en début d'entretien, cette question déroute bien des candidats. Pourquoi ? Pour la simple raison qu'elle est tellement vaste qu'il est souvent difficile de savoir si le recruteur cherche à engager la conversation ou à connaître les grands traits du parcours professionnel présenté. Dans ce cas, il est plus sûr de s'en tenir à ses compétences professionnelles et à ses connaissances.

La réponse idéale devra être concise, mais contenir suffisamment d'informations sur son expérience et ses aptitudes, notamment celles en lien avec le poste à pourvoir, pour que le recruteur puisse cerner ce que le postulant pourrait apporter à l'entreprise. Une réponse trop vague dépourvue d'exemples concrets pourrait amener l'employeur potentiel à se demander si le candidat correspond bien au profil recherché. Le recruteur a avant tout besoin d'être rassuré, avec un discours clair et fluide et une réponse concise, telle que : *"J'ai exercé ma carrière en entreprises puis dans le conseil. J'ai toujours été attiré par la culture de la réussite combinée à une prise de risques intelligemment calculée. Je suis offensif et curieux. Comme mon relationnel est aisé, je suis*

rapidement devenu manager, une mission (le management, ndlr) qui me tient particulièrement à coeur."

2. En quoi le poste à pourvoir vous intéresse-t-il ?

En posant cette question, le recruteur cherche à s'assurer que la démarche de son candidat ne s'inscrit pas dans le court terme. Il recherche des personnes motivées par le poste à pourvoir et par la société qui le propose. Par conséquent, il s'agit de faire comprendre dans la réponse que l'on s'est donné les moyens de mieux connaître l'entreprise avant de se présenter à l'entretien - c'est le préalable minimum - et que ses compétences correspondent bien à celles qu'exige le poste considéré. Il est opportun alors de montrer que l'on est sélectif dans sa recherche d'emploi.

Une stratégie complémentaire pour répondre à cette question ? Celle "d'ouvrir" le sujet en expliquant à son interlocuteur que l'on s'intéresse non seulement à l'entreprise et au contenu du poste, mais aussi à ses produits, à ses hommes, à sa culture d'entreprise, à l'évolution de la fonction visée à 1, 2 et 3 ans... Dans cette démarche, le(la) candidat(e) sera ainsi amené(e) à poser des questions au recruteur, prouvant ainsi son réel intérêt. Sans oublier également d'expliquer que ses réalisations et expériences passées correspondent à la fonction, ni de souligner que, de son côté, le poste et ses évolutions futures permettront au candidat de déployer ses compétences.

3. Quel est votre principal défaut ?

En règle générale, les demandeurs d'emploi cherchent à déguiser un point positif en point négatif. *"Je suis un bourreau de travail", "je suis trop perfectionniste"* sont parmi les exemples les plus classiques. Mauvaise stratégie : ce type de réponses peut donner l'impression d'avoir été préparée à l'avance et sonne souvent faux... Une stratégie possible pour répondre au mieux à cette question ? Parler plutôt de ses "points de vigilance" ou ses "points d'amélioration", telles que des carences techniques et/ou relationnelles sur lesquelles on cherche à se perfectionner. Il s'agit là de faire une autocritique honnête et d'expliquer en toute humilité comment l'on travaille sur ces points pour les améliorer, ce qui montre une capacité de rebond ! Par ailleurs, n'hésitez pas à souligner que vous avez su tirer des leçons des difficultés rencontrées auparavant.

À l'inverse, ne vous lancez pas dans un inventaire exhaustif de vos défauts, vous passeriez pour un candidat à problèmes. A ce moment de l'échange, pensez à manier l'humour et l'auto-dérision, voire la provocation avec parcimonie.

4. Pourquoi devrais-je vous choisir plutôt qu'un autre candidat ?

Si le recruteur vous pose cette question, c'est que vous êtes déjà bien positionné parmi les candidats susceptibles de correspondre au poste. Il cherche à valider votre bonne compréhension des missions et des enjeux qui vous attendent. Insistez sur votre capacité à vous adapter, et mettez en avant votre personnalité caméléon qui vous a toujours permis de vous adapter aux nouvelles situations, aux nouveaux challenges. Le recruteur attend du concret de votre part, c'est pourquoi vous devez reprendre le texte de l'annonce avant l'entretien et trouver une réponse pour chacune des qualités ou

compétences ou connaissances demandées, tout en étant factuel et en illustrant vos propos par des résultats, des projets et des réalisations concrètes.

Seul écueil à éviter : pécher par excès de confiance. Même si on ne doute pas de vos compétences et de vos capacités, vous ne devez pas "en faire trop", au risque de passer pour un charlatan. Inversement, ne tomber pas dans le pathos en tentant d'émouvoir votre auditoire avec des arguments personnels, aussi justifiés soient-ils, et en implorant le recruteur de vous donner le poste car vous en avez besoin.

5. Comment expliquez-vous votre longue période sans emploi ?

N'essayez pas de dissimuler les périodes d'inactivité sur votre CV en "trafiquant" les dates. L'entreprise auprès de laquelle vous postulez risque fort de le remarquer et vous passeriez pour une personne malhonnête. Expliquez plutôt pourquoi vous n'avez pas été retenu lors de vos précédents entretiens, valorisez les démarches effectuées, les points sur lesquels vous avez travaillé... L'entretien d'embauche est justement le moment idéal pour faire toute la lumière sur ces périodes d'inactivité et tourner la question à votre avantage en montrant que vous restez actif et positif face aux difficultés. Des qualités humaines appréciées des recruteurs.

[> Comment justifier une longue période de chômage face au recruteur ?](#)

6. Quelles sont vos prétentions salariales ?

Si cette question n'est pas réellement un "piège", elle est toutefois redoutée par la majorité des candidats. Tentation de se sous-évaluer, peur de négocier, ne pas prendre en compte les avantages annexes, etc. Les erreurs et les écueils peuvent coûter un poste et les attentes des recruteurs en matière de négociations ne sont pas forcément ce que vous supposiez. Indiquez franchement votre salaire fixe actuel ou celui de votre poste précédent. Pour ceux que cela concerne, mentionnez également le montant de votre part variable, sans oublier les avantages type télétravail, flexibilité, titres-restaurant... N'hésitez pas à déclarer que vous ne descendrez pas en-deçà de X euros, du fait du marché, de vos compétences, de votre expérience et de votre profil (à adapter selon chaque candidat et chaque offre d'emploi).

En revanche, ne tentez pas de gonfler votre salaire, au risque de vous trouver au-dessus des prix du marché et de braquer le recruteur qui se fera une mauvaise opinion de vous.

[> La question du salaire : comment bien y répondre en entretien ?](#)

7. Combien de fois par jour les aiguilles d'une montre se chevauchent-elles ?

Face à ce type de questions déconcertantes, un seul mot d'ordre : ne pas se laisser envahir par le stress. Le recruteur cherche simplement à tester le sens de l'analyse critique, et attend avant tout une réponse sincère et construite. Selon l'interlocuteur rencontré dans l'entreprise, on pourra jouer sur l'humour ou retourner la question sans y répondre en disant par exemple, *"Le temps n'est pas une obsession. Je ne regarde pas assez ma montre pour le savoir car je ne m'ennuie jamais."*

En tout état de cause, il s'agit de prendre le temps d'analyser le problème, sans crainte de penser tout haut pour formuler une réponse logique. Même si l'on se trompe, les capacités de raisonnement qui transparaîtront pourront faire bonne impression sur le recruteur... *"Dans ce cas, c'est la capacité d'improvisation qui est testée car celle-ci est souvent précieuse dans un contexte professionnel..."*, souligne Fabrice Coudray.

8. Où vous voyez-vous dans 5 ans ?

C'est une vraie question piège car il faut à la fois paraître ambitieux, mais aussi terre à terre, humble, et rester cohérent dans vos propos par rapport au poste que vous visez le jour de l'entretien. Il ne faut pas non plus donner au recruteur l'impression que vous allez le quitter au bout de 6 mois !

Fabrice Coudray de chez Robert Half International conseille de « sortir des sentiers battus » en évoquant votre parcours professionnel et votre carrière *« comme la courbe de vie d'un produit. 2 ans « to learn », donc pour apprendre et contribuer au développement de l'entreprise. 2 ans « to make » autrement dit pour capitaliser sur ce que vous avez appris. Et ensuite, vous verrez s'il est possible d'évoluer aussi bien verticalement dans l'entreprise que de manière plus transverse. Ne vous bloquez pas en fermant des portes inutilement. Mais dites bien que sans perspective au bout de 4 ans, vous aviserez »*.

9. Avez-vous des questions ?

La bonne stratégie ici est de poser quelques question(s) ciblée(s) au recruteur, véritable signe d'intérêt pour le poste à pourvoir. A savoir des questions, par exemple, sur la culture d'entreprise, sur les critères choisis pour juger le collaborateur durant la période d'essai, le principal écueil du poste... Et pourquoi ne pas demander également au manager rencontré les raisons qui l'ont poussé à rejoindre l'entreprise ?

Pour se préparer à cette question, un mot d'ordre avant l'entretien : penser à 10 choses que l'on aimerait savoir à propos de l'entreprise et sur des aspects de la fonction qui paraissent "obscur". Il sera ainsi plus facile de demander : *"Qui sera mon responsable ? Quel est son parcours ?"* ou *"Que pensez-vous de l'acquisition de la société X par le principal concurrent de votre entreprise ?"*. Il est bien sûr possible que des réponses à certaines de ces questions aient été apportées au cours de l'entretien, mais il y aura aussi de fortes chances qu'il en reste quelques-unes à poser à la fin.

Une autre consigne ? Attention aux questions qui sont en revanche à différer... Il est totalement inutile et même risqué de chercher à obtenir dans l'immédiat des informations sur le salaire, les avantages ou les congés proposés avant qu'une proposition d'embauche n'ait été faite. Dans le cas contraire, le recruteur risque de croire que seuls ces éléments intéressent le candidat.

> Comment répondre aux questions pièges des recruteurs ?

"Les entretiens constituent une étape nécessaire du processus de recrutement, mais ne doivent pas vous intimider pour autant. Il est essentiel de se préparer à l'avance à certains casse-tête et de penser à demander un temps de réflexion pour répondre aux questions les plus épineuses. Rester calme et posé(e) en situation de stress ne fera que mettre en valeur votre professionnalisme tout en vous différenciant des autres candidats", ajoute Fabrice Coudray.

